



Comité des finances et du développement économique

Procès-verbal 15

le mardi 7 juillet 2020

9 h 30

Participation par voie électronique

La participation à la réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, dans sa version modifiée par le projet de loi 187, soit la *Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités*.

-
- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 15 juillet 2020 dans le Rapport No 15 du Comité des finances et du développement économique.*

Présents : **Vice-présidente : conseillère L. Dudas**
Conseillers : J. Cloutier, G. Darouze, E. El-Chantiry, G. Gower,
J. Harder, A. Hubley, M. Luloff, S. Moffatt, J. Sudds, T. Tierney

Absent : **Président : Maire J. Watson**

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêt n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 13 - le 2 juin 2020

CONFIRMÉ

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- Nominations aux comités

CFDE MOTION N°. 2020 1/15

Motion du conseillère L. Dudas

ATTENDU QUE le 19 juin 2020, la réponse à la demande de renseignement OCC 20-11 – Nominations aux comités transmise par courriel aux membres du Conseil et aux employés indiquait qu'elle figurerait à l'ordre du jour de la réunion du Comité des finances et du développement économique (CFDE) du 7 juillet 2020; et

ATTENDU QUE la réponse écrite n'a pas été inscrite à l'ordre du jour de la réunion du CFDE du 7 juillet 2020;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'en vertu du paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure*, la réponse à la demande de renseignement OCC 20-11 relative aux nominations aux comités sera ajoutée à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

ADOPTÉE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DES FINANCES

1. AJUSTEMENT DU BUDGET DES IMMOBILISATIONS ET CLÔTURE DE PROJETS SOUTENUS PAR LES IMPÔTS FONCIERS ET LES REDEVANCES

ACS2020-FSD-FIN-0015

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil :

1. **d'approuver la clôture des projets d'immobilisation répertoriés dans le document 1;**
2. **d'approuver les ajustements budgétaires, comme l'indique le document 2;**
3. **de rembourser les soldes de financement (financement requis) suivants et d'éliminer le pouvoir d'endettement, en raison de la clôture des projets et des ajustements budgétaires :**
 - **Recettes générales : 1 800 000 \$**
 - **Fonds de réserve financés par les immobilisations : 79 490 133 \$**
 - **Réserves relatives aux redevances d'aménagement : 16 956 185 \$**
 - **Pouvoir d'endettement : 9 825 368 \$**
4. **de permettre que les projets indiqués dans le document 3, qui se qualifient pour une clôture, restent ouverts; et**

5. **de prendre connaissance des ajustements budgétaires présentés dans le document 4, apportés conformément au Règlement municipal sur la délégation de pouvoir (no 2019-280), dans sa version modifiée, et ayant trait aux travaux d'immobilisations.**

Les conseillers J. Leiper, C.A Meehan et S. Menard sont présents pour cette partie de la réunion.

Stephen Willis, directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique, répond aux questions sur les critères utilisés pour les projets du document 2. M. Willis indique qu'il s'informera auprès des conseillers concernant l'analyse des projets qui pourraient avoir été reportés et qui généreraient des économies pour la Ville au fil du temps. Il fournira aussi des précisions sur la ligne 907201 O-OTM Civic Works – Cash Allowances, à la page 4 du document 4.

Puisqu'il n'y a aucune autre question, le Comité ADOPTE le rapport tel quel.

SERVICES NOVATEURS POUR LA CLIENTÈLE

2. BILAN ANNUEL DE L'APPROVISIONNEMENT POUR 2019

ACS2020-ICS-PRO-0001

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique et le Conseil prennent connaissance du présent rapport.

Le conseiller S. Menard est présent pour cette partie de la réunion.

Will McDonald, chef de l'approvisionnement, est présent pour répondre aux questions sur les risques repérés dans l'interprétation des nouvelles obligations de l'Accord de libre-échange canadien. Il ajoute que le personnel répondra à la demande de renseignements du conseiller Menard (EPWWM 02-20 – Suivi de l'optique climatique concernant l'approvisionnement et les comités permanents de la Ville [par l'entremise des Community Associations for Environmental Sustainability]) à la prochaine réunion

du Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets. Quant aux projets de partenariat public-privé du train léger et de Lansdowne, M. McDonald dit qu'il s'informera auprès du conseiller Menard concernant la date de publication des rapports.

Puisqu'il n'y a aucune autre question, le Comité PREND ACTE du rapport tel quel.

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL

3. EXAMEN DU PROCESSUS D'EMBAUCHE ET DE RECRUTEMENT DES
CONSEILLERS ADJOINTS

ACS2020-OCC-GEN-0022

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver ce qui suit :

1. **Les améliorations au processus d'embauche et de recrutement des adjoints des conseillers et aux autres processus connexes décrites dans le présent rapport, particulièrement ce qui suit :**
 - a. **Que le personnel crée une trousse de recrutement pour les membres du Conseil qui comprendrait entre autres les pratiques exemplaires, les responsabilités administratives et les responsabilités prévues par la loi, des modèles de description de poste et des questions d'entrevue normalisées, comme il est décrit dans le présent rapport;**
 - b. **Que le personnel élabore une formation obligatoire sur l'embauche et le recrutement qui sera offerte aux nouveaux membres du Conseil lors des séances d'orientation, comme il est décrit dans le présent rapport;**
 - c. **Que le personnel offre des séances d'orientation obligatoires personnalisées pour les adjoints des**

- conseillers, comme il est décrit dans le présent rapport;**
- d. Que le personnel modifie le contrat de travail des adjoints des conseillers, comme il est décrit dans le présent rapport;**
 - e. Que le personnel instaure un processus facultatif d'entrevue de fin d'emploi pour les adjoints des conseillers qui quittent volontairement leurs fonctions, en vue d'améliorer le processus de recrutement et d'embauche, comme il est décrit dans le présent rapport;**
 - f. Que le personnel conçoive une séance de formation obligatoire sur l'équité des genres, la diversité et le harcèlement pour l'ensemble des membres du Conseil et leur personnel, comme il est décrit dans le présent rapport;**
 - g. Que le personnel donne de la formation continue aux adjoints des conseillers tout au long du mandat du Conseil, comme il est décrit dans le présent rapport;**
 - h. Que, dans le cadre de l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion municipale 2018-2022, on demande au personnel de présenter au Conseil une version révisée du Manuel administratif des conseillers qui refléterait les politiques et procédures actuelles, comme il est décrit dans le présent rapport;**
- 2. Qu'on demande au greffier municipal d'ajouter à l'Examen de la structure de gestion publique un volet sur les questions propres aux bureaux des conseillers, notamment en matière d'emploi, comme il est décrit dans le présent rapport.**

Rick O'Connor, greffier municipal, prononce un mot d'ouverture et précise que cet examen a été entrepris à la suite d'allégations concernant les membres du Conseil faites par les médias en 2019. Les recommandations proposées ont été formulées par le cabinet d'experts-conseils retenu pour mener un examen indépendant des pratiques et processus en place.

Les conseillers K. Egli, M. Fleury, T. Kavanagh, J. Leiper, C. McKenney, C.A. Meehan et S. Menard sont présents pour cette partie de la réunion.

Le Comité reçoit deux intervenantes du public :

- Erin Leigh, directrice générale, Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes, appuie les recommandations du rapport, mais propose aussi les suivantes (conservées au greffe municipal) :
 - Faire connaître les endroits où obtenir de l'aide;
 - Lancer une campagne de prévention de la violence et du harcèlement sexuels au travail;
 - Offrir un formulaire anonyme après l'entrevue pour le signalement des cas d'inconduite;
 - Mener un sondage sur la culture organisationnelle en milieu de travail deux ou trois fois par année;
 - Offrir des services de soutien spécialisés aux survivantes de violences sexuelles;
 - Mettre sur pied un mécanisme de signalement anonyme;
 - Adopter une politique de portes ouvertes;
 - Créer un fonds d'indemnisation des survivantes;
 - Travailler auprès de la province pour faire changer la *Loi sur les municipalités* afin de prévoir une gamme de mesures correctives.
- Tout comme Erin Leigh, Fiona Mitchell appuie les recommandations du personnel et propose les ajouts et modifications suivantes (conservés au greffe municipal) :
 - Recommandation 1a) – Consulter les adjoints des conseillers dans la création de la trousse;
 - Recommandation 1b) – Consulter les adjoints des conseillers dans la création des formations sur l'embauche et le recrutement;
 - Recommandation 1g) – Inclure un conseiller en santé mentale.

Outre M. O'Connor, Nathalie Dunn et François Desrochers, conseillers en ressources humaines, Samson et Associés, sont aussi présents pour répondre aux questions.

Au terme des délibérations, le Comité ADOPTE les recommandations du rapport telles quelles.

SERVICES POLITIQUES ET SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

4. EXAMEN DES LIMITES DE QUARTIERS DE LA VILLE D'OTTAWA POUR 2020 – RAPPORT SUR LES OPTIONS

ACS2020-OCC-GEN-0002

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil municipal de prendre connaissance de ce rapport.

Beate Bowron, présidente, Etcetera, Gary Davidson, président, Davidson Group Inc., et Russell Matthews, associé, Hemson Consulting Ltd., donnent au Comité une présentation détaillée sur le rapport, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Rick O'Connor, greffier municipal, Tim Marc, conseiller juridique principal, Direction générale des services novateurs pour la clientèle, et les experts-conseils susmentionnés sont présents pour répondre aux questions. Les conseillers K. Egli, M. Fleury, T. Kavanagh, J. Leiper, C. McKenney, C.A. Meehan et S. Menard sont aussi présents pour cette partie de la réunion.

William Davidson parle de la répartition équilibrée des secteurs urbains, ruraux et suburbains depuis la fusion. Il demande s'il est possible d'avoir plus de précisions sur l'outil de classement; il aimerait savoir comment celui-ci sera pondéré.

Les personnes suivantes ont également présenté des commentaires écrits :

- Kris Nanda, ancien président, Riverview Park Community Association – courriel du 22 juin;

- Ken Holmes – courriel du 6 juillet;
- Agnes Warda, présidente, Knoxdale Merivale Council – courriel du 6 juillet;
- Graeme Roderick, président, Tanglewood-Hillsdale Community Association – courriel du 6 juillet;
- Robert Brocklebank – courriel du 6 juillet;
- Phil Sweetnam – courriel du 7 juillet.

Les questions du Comité au personnel et aux experts-conseils portent entre autres sur les sujets suivants : les désavantages de la division de certains quartiers et de la perte de représentation de la population rurale (exclusion de la population moyenne); la possibilité de reporter ou de transférer le rapport jusqu'à ce que d'autres consultations puissent être menées auprès des conseillers; la nécessité d'un tableau des termes et définitions, notamment pour les pages 4, 5 et 13 du rapport des experts-conseils (document 1); le nombre de ménages; et la possibilité d'uniformiser les limites de quartiers avec celles des conseils scolaires et des administrations municipales, provinciales et fédérales.

Au terme des délibérations, le Comité ADOPTE ce point tel quel.

5. NOMINATION AU CONSEIL DE GESTION DE LA ZONE D'AMÉLIORATION COMMERCIALE DE WELLINGTON WEST

ACS2020-OCC-FED-0014

KITCHISSIPPI (15)

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil municipal d'approuver les nominations de Alison Gail Finney au conseil de gestion de la Zone d'amélioration commerciale de Wellington West pour le mandat du Conseil 2018-2022 ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé pendant le prochain mandat du Conseil.

ADOPTÉE

SERVICES DE PLANIFICATION, DE L'INFRASTRUCTURE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

6. DÉCLARER EXCÉDENTAIRE DES PARTIES DU 4151, CHEMIN ALBION ET DU 4201, CHEMIN ALBION ET LES TRANSFÉRER À LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS COMMUNAUTAIRES D'OTTAWA, ET APPROUVER LA VENTE D'UNE PARTIE DU 4151, CHEMIN ALBION EN ÉCHANGE DE TERRAINS QUI SERONT REQUIS POUR LE NOUVEAU TRACÉ DU CHEMIN LEITRIM

ACS2020-PIE-CRO-0011

GLOUCESTER-NEPEAN SUD (22)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver ce qui suit :

- 1. de déclarer excédentaires, par rapport aux besoins de la Ville, les propriétés viables réputées faire partie des adresses municipales du 4151, chemin Albion (dont la parcelle 1) et du 4201, chemin Albion, décrits dans le cadre du lot 17, concession 4 (façade donnant sur la rivière Rideau) dans le canton géographique de Gloucester, qui fait désormais partie de la Ville Ottawa; ces adresses correspondent aux NID 04328-0205 et 04328-1826 et sont entourées dans la pièce 1 ci-jointe;**
- 2. d'autoriser la cession des propriétés visées dans la recommandation 1 ci dessus à la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa (SATCO) pour qu'elles soient éventuellement aménagées ou aliénées;**
- 3. de renoncer à la section 1d) de la Politique sur l'aliénation des biens immobiliers de la SATCO se rapportant à la commercialisation publique de la propriété relativement aux terrains visés dans la recommandation 4a) ci après; et**

4. de donner pour consigne à la SATCO de conclure l'échange de terrains avec Tartan Homes (North Leitrim) Inc., Tartan Land (North Leitrim) Inc. et Findlay Creek Properties (North) Ltd. conformément aux modalités suivantes :
- a) la SATCO doit céder une partie du 4151, chemin Albion, réputée faire partie du lot 17, concession 4, donnant sur la rivière Rideau, dans le canton géographique de Gloucester, qui fait désormais partie de la Ville d'Ottawa, s'étendant sur 47 414,7 mètres carrés (4,74 hectares), soit la partie 2 du plan 4R-32581, et représentée par la parcelle 1 de la pièce 1 ci-jointe, sous réserve des servitudes qui peuvent se révéler obligatoires, à Tartan Homes (North Leitrim) Inc., Tartan Land (North Leitrim) Inc. et Findlay Creek Properties (North) Ltd., ce qui représente une valeur de quatre millions neuf cent soixante-dix-neuf mille trois cents dollars (4 979 300,00 \$), en contrepartie de ce qui suit :
 - b) Tartan Homes (North Leitrim) Inc., Tartan Land (North Leitrim) Inc. et Findlay Creek Properties (North) Ltd. cèdent à la Ville d'Ottawa les terrains nécessaires pour refaire éventuellement le tracé du chemin Leitrim, réputés faire partie du lot 16, concession 4, donnant sur la rivière Rideau, dans le canton géographique de Gloucester, qui fait désormais partie de la Ville d'Ottawa, s'étendant sur une superficie d'environ 21 072,5 mètres carrés (2,107 hectares), soit la partie 1 dans le plan 4R-32581, et représentés par la parcelle 2 dans la pièce 1 ci jointe, dont la valeur marchande est d'un million sept cent cinquante-sept mille trois cent soixante dollars (1 757 360,00 \$), en plus du versement en espèces, à la SATCO, de la somme de trois millions deux cent vingt et un mille neuf cent quarante dollars (3 221 940,00 \$), majorée de la TVH le cas échéant, conformément à un accord d'échange de terrains qui a été déposé.

Pierre Dufresne, vice-président, Aménagement, Tartan Land Corporation, est présent et prêt à répondre aux questions, au besoin.

Le Comité ADOPTE les recommandations du rapport telles quelles.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PLANIFICATION À LONG TERME

7. PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES PLAINES LEBRETON DE LA
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE – RAPPORT DE SITUATION
ET PRINCIPES DE PARTICIPATION

ACS2020-PIE-GEN-0004

SOMERSET (14)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil ce qui suit :

1. Prendre acte d'un rapport de situation du personnel de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique sur le projet de réaménagement des plaines LeBreton de la Commission de la capitale nationale;
2. Approuver les objectifs et les principes de participation de la Ville pour le projet « Bâtir LeBreton », ce qui modifie les principes opérationnels approuvés dans le rapport de novembre 2017 intitulé « Participation de la Ville d'Ottawa aux négociations commerciales confidentielles de la Commission de la capitale nationale concernant le réaménagement des plaines LeBreton » (ACS2017-PIE-PS-0135); et
3. Que les prochaines mises à jour et les recommandations concernant le réaménagement des plaines LeBreton soient communiquées aux comités permanents concernés, conformément à leur mandat.

Sont également présents pour répondre aux questions :

- Stephen Willis, directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique;
- Alison Hamlin, urbaniste II, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique.

Katie Paris, directrice, Édifice LeBreton, Commission de la capitale nationale, est également présente et répond aux questions sur la viabilité, l'abordabilité et les projets dans les secteurs voisins (paysage de la rue Albert). M. Willis indique qu'il donnera aux conseillers des nouvelles sur le calendrier des prochaines étapes pour les projets communautaires de quartier.

Le Comité ADOPTE les recommandations du rapport telles quelles.

8. PLAN À LONG TERME RELATIF AUX PROPRIÉTÉS DE LA VILLE
SITUÉES SUR LA PROMENADE SUNLAND

ACS2020-PIE-CRO-0013

CUMBERLAND (19)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil :

- 1. approuve la démolition de 20 unités résidentielles sur la promenade Sunland et l'avenue Orchardview, comme il est décrit dans le présent rapport; et**
- 2. autorise le personnel des Services d'infrastructure à créer un compte d'immobilisations et à puiser dans le fonds de réserve pour les égouts de la Ville afin d'appliquer le plan d'infrastructure à long terme à ces propriétés.**

En réponse aux questions posées par le conseiller Matthew Luloff au nom d'un membre du public (correspondance du 6 juillet de Darren Horne, conservée au greffe municipal), Peter Radke, gestionnaire, Développement et Initiatives en immobilier, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, explique que la démolition devrait commencer dans environ six mois, sous réserve du processus d'approvisionnement. Il ajoute que des inspections auront lieu avant la démolition pour éviter tout dommage aux habitations voisines et que les résidents en seront avisés.

Le Comité ADOPTE le point tel quel.

9. FINANCEMENT PAR LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS D'UN PROGRAMME DE PRÊTS POUR LA MISE EN VALEUR DES HABITATIONS DESTINÉ À SOUTENIR LES PROJETS DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

ACS2020-PIE-EDP-0020

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le comité permanent du Comité des finances et du développement économique recommande ce qui suit au Conseil :

- 1. Enjoindre au personnel d'utiliser le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour financer le lancement du programme de prêts proposé pour la mise en valeur des habitations, ci-joint en tant que document 1 et résumé dans le présent rapport;**
- 2. Donner son approbation de principe à l'étude de faisabilité et à la conception du programme de prêts pour la mise en valeur des habitations, ci-jointes en tant que document 1 et résumées dans le présent rapport, pour que la municipalité soit admissible à un financement de la FCM; et**
- 3. Si la Ville voit sa demande de financement de la FCM acceptée, enjoindre au personnel de :**
 - a) rendre compte au Comité des finances et du développement économique et au Conseil en vue de faire approuver la version définitive du programme de prêts pour la mise en valeur des habitations;**
 - b) mettre à jour la politique actuelle de la Ville sur les taxes d'améliorations locales, de manière à inclure le rendement énergétique, l'énergie renouvelable et les économies d'eau, conformément aux objectifs et aux politiques municipales, et à la législation provinciale; et**
 - c) obtenir, au besoin, le financement nécessaire au lancement**

du programme.

Le Comité reçoit quatre intervenants :

Cecile Wilson appuie les recommandations du rapport et félicite le Conseil municipal d'avoir déclaré l'état d'urgence climatique en 2019. Elle parle de l'importance de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et prie le Comité d'adopter le rapport du personnel.

Robb Barnes, directeur général, Écologie Ottawa, appuie aussi le rapport et estime que l'adoption de cette proposition contribuerait à réduire les émissions de GES.

Angela Keller-Herzog, coprésidente, Community Associations for Environmental Sustainability à Ottawa, donne une présentation PowerPoint, conservée au greffe municipal.

Tim Lash félicite le personnel pour les recommandations du rapport et reprend les propos des intervenants précédents pour appuyer le programme. Ses commentaires sont conservés au greffe municipal.

Des commentaires écrits ont également été reçus de Liz Bernstein, coprésidente générale, Nobel Women's Initiative.

Le Comité ADOPTE les recommandations du rapport telles quelles.

10. **DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION POUR
LES FRICHES INDUSTRIELLES – 155 – 165, RUE CHAPEL**

ACS2020-PIE-PS-0064

RIDEAU-VANIER (12)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande ce qui suit au Conseil :

- 1. Approuver la demande de participation au Programme de subvention pour la mise en valeur des friches industrielles et de réduction des redevances d'aménagement présentée par Trinity Rideau GP Inc., propriétaire du bien-fonds situé aux 155-165, rue**

Chapel, une subvention qui serait versée en vertu du Plan d'améliorations communautaires de 2010 pour le réaménagement des friches industrielles n'excédant pas 2 040 999 \$ sur une période maximale de dix ans, sous réserve de l'adoption des modalités de l'Entente de subvention pour la remise en valeur des friches industrielles, et conformément à celles-ci;

2. Déléguer au directeur général, direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, le pouvoir d'exécuter l'Entente de subvention pour la remise en valeur de friches industrielles conclue avec Trinity Rideau GP Inc.; cette entente établira les modalités relatives au versement d'une subvention permettant le réaménagement des 155-165, rue Chapel, à la satisfaction du directeur général, direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, du chef du contentieux, et de la trésorière municipale; et
3. Dispenser le réaménagement proposé des 155-165, rue Chapel du versement de toute redevance d'aménagement municipale future jusqu'à concurrence de 1 516 250 \$ en vertu de l'article 7(t) du Règlement sur les redevances d'aménagement 2014-229, conformément aux lignes directrices du Programme de réduction des redevances d'aménagement en raison de la contamination de l'emplacement, approuvées par le Conseil le 11 juin 2014, et de faire en sorte que cette dispense soit incluse dans la demande de subvention de 2 040 999 \$, comme le précise la recommandation 1.

ADOPTÉES

11. DEMANDE AU TITRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION DES FRICHES INDUSTRIELLES – 440-444, AVENUE BRONSON

ACS2020-PIE-PS-0070

SOMERSET (14)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique

recommande au Conseil municipal :

- 1. d'approuver la demande de subvention pour la remise en valeur de friches industrielles présentée par 444 Bronson Development Inc, propriétaire des biens-fonds situés aux 440 et 444, avenue Bronson, pour une subvention versée dans le cadre du Plan d'améliorations communautaires pour le réaménagement de friches industrielles, pour un montant maximal de 128 812 \$ réparti sur une période d'aménagement maximale de 10 ans, sous réserve de la conclusion d'une entente de subvention en vue du réaménagement des friches industrielles, et conformément à ses conditions; et**
- 2. de déléguer au directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique le pouvoir de conclure une entente de subvention pour le réaménagement des friches industrielles avec 444 Bronson Development Inc., qui établira les modalités de paiement de la subvention pour le réaménagement des 440 et 444, avenue Bronson, à la satisfaction du directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique, de l'avocat général et de la trésorière municipale.**

ADOPTÉES

12. DEMANDE AU TITRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION DES FRICHES INDUSTRIELLES – 1445 ET 1451, RUE WELLINGTON OUEST

ACS2020-PIE-PS-0034

KITCHISSIPPI (15)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande ce qui suit au Conseil :

- 1. Approuver la demande de subvention pour la remise en valeur de friches industrielles présentée par Mizrahi Development Group (1451 Wellington) Inc., propriétaire du bien-fonds situé aux 1445 et 1451, rue Wellington, pour une subvention de remise en valeur de**

friches industrielles dans le cadre du Plan d'améliorations communautaires pour le réaménagement de friches industrielles, pour un montant maximal de 2 040 999\$ réparti sur une période d'aménagement maximale de 10 ans, sous réserve de la conclusion d'une entente de subvention en vue du réaménagement des friches industrielles, et conformément à ses conditions;

2. Dispenser le réaménagement proposé aux 1445 et 1451, rue Wellington du versement de toute redevance d'aménagement municipale future jusqu'à concurrence de 1 516 250 \$ en vertu de l'article 7 (1) (s) du Règlement sur les redevances d'aménagement 2019-280, conformément aux lignes directrices du Programme de réduction des redevances d'aménagement en raison de la contamination de l'emplacement, et de faire en sorte que cette exemption soit incluse dans la demande de subvention de 2 040 999\$, comme il est précisé à la recommandation 1; et
3. Déléguer au directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique le pouvoir de conclure une entente de subvention pour le réaménagement des friches industrielles avec Mizrahi Development Group (1451 Wellington) Inc., laquelle établira les modalités de paiement de la subvention pour le réaménagement des 1445 et 1451, rue Wellington, à la satisfaction du directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique, de l'avocat général et de la trésorière municipale.

ADOPTÉES

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

A LE POINT SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – T3 DE 2019 ET T4 DE 2019

ACS2020-PIE-EDP-0018

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 14 h 43.

Coordonnatrice du comité

Vice-Présidente

Ébauche